

Réf : DCM/2015/n°36/7.1/19.03/15

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	28	28

Date de la convocation : 10/03/2015
Date de l'affichage : 13/03/2015

SEANCE DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze,
Le DIX NEUF MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Christelle BERTINI, Véronique BONVICINI, Sabine ROUX, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Cédric BONATO, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

Absents : Hélène THELENE.

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

OBJET :

**TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX
ANNEE 2015**

Rapporteur : Mme SOLEYROL

Il est proposé au conseil municipal d'adopter pour 2015, les taux d'imposition suivants, identiques à ceux de 2014 :

	2014	2015(estimations)	B
T.H	13 954 963 €	14 080 558 €	A
F.B	11 160 148 €	11 352 477 €	S
F.N.B	179 005 €	180 616 €	E
Total	25 294 116 €	25 613 651 €	S

T.H	16,05	16,05	
F.B	26,86	26,86	%
F.N.B	102,61	102,61	

T.H	2 239 725 €	2 259 930 €	I
F.B	2 997 652 €	3 049 275 €	M
F.N.B	183 624 €	185 330 €	P
Total	5 421 001 €	5 494 535 €	T

Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :

Pour : 22. Contre : 6 : Rachida Bouteiller, Cédric Bonato, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto
- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23/03/2015
- date d'affichage : 23/03/2015